

BTS Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services Techniques

Accès à la formation

Formation(s) requise(s) :

- Bac pro Systèmes Electroniques Numériques
- Bac pro Micro Informatique et Réseaux : installation et maintenance
- **Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Electronique**
- Bac STI sciences et technologies industrielles spécialité Génie Electrotechnique
- **Bac général S série scientifique profil Sciences de l'Ingénieur**

Descriptif

Le technicien supérieur développe et exploite des applications et des systèmes informatiques organisés ou non en réseaux. Il exerce principalement ses activités au sein d'un équipe dans des sociétés de service en informatique industrielle ou dans des sociétés qui réalisent ou conçoivent des équipements informatisés. Le technicien peut participer à l'analyse préalable à la constitution d'un cahier des charges. Il intervient dans la conception, la réalisation et la validation, par exemple, d'interfaces homme-machine ou d'une cellule de système informatique. Il peut câbler et assembler les constituants du système, élaborer des tests sur les modules logiciels. Il peut aussi assurer la maintenance des applications et des systèmes informatiques qu'il a en charge.

Poursuite d'études

Etudes courtes :

- Un DUT en un an en année spéciale, notamment génie électrique et informatique industrielle ou génie industriel et maintenance.
- Une licence professionnelle, notamment :
 - automatique et informatique industrielle ;
 - électricité et électronique ;
 - réseaux et télécommunications ;
 - systèmes informatiques et logiciels ;
 - gestion de la production industrielle option pilotage informatisé de la production ;
 - production industrielle option informatique industrielle et productive.

Des écoles spécialisées proposent également des admissions parallèles en 3^e année ou des formations complémentaires post BTS.

Etudes longues :

Formations universitaires : surtout les cursus professionnalisés comme les IUP, par exemple les IUP génie des systèmes industriels ou génie électrique et informatique industrielle ; éventuellement un cursus général au niveau licence, par exemple la filière EEA (électronique, électrotechnique et automatique).

Des écoles d'ingénieurs peuvent être envisagées après un concours très sélectif, soit directement à la suite du BTS, soit après une CPGE classe préparatoire technologie industrielle post-bac + 2 (ATS).

Formations poursuivies :

- CPGE Classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS)
- Diplôme de technicien supérieur en conception de systèmes électroniques de sécurité
- DNTS Conduite de projets industriels
- FCIL Robotique et automatismes avancés

Débouchés

Exemples de métiers accessibles :

- Hot liner en informatique
- Responsable micro
- Technicien(ne) de maintenance en informatique
- Technicien(ne) en informatique industrielle
- Vendeur(euse) en micro-informatique et multimédia